

La dépêche du Linky n°3 - Castres et Tarn sud - Août 2017

Lettre d'information au sujet du Linky dans le Tarn sud. Partage libre et vivement recommandé.

Nous contacter : contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net

CASTRES : Arrivée des premiers Linky en septembre 2017. **Or le 26 juillet le Maire a pris un arrêté réglementant la pose.**

IMPORTANT !

Extraits :

- « Affichage en Mairie, tout au long de la période d'installation, du planning des interventions programmées, identifiant : le nom de l'entreprise habilitée à intervenir, les lieux d'intervention et horaires. »
- « L'entreprise habilitée ne peut intervenir au domicile des usagers en dehors de leur présence ou sans leur consentement, que le compteur soit situé à l'intérieur ou à l'extérieur de leur domicile »
- « Avant de procéder au remplacement du compteur, l'entreprise habilitée doit se présenter à l'usager dont le compteur doit être remplacé. Son représentant explique à l'usager les fonctionnalités du compteur et l'informe des droits dont il dispose en matière de protection de ses données personnelles. Il lui remet une plaquette d'information explicative en mains propres. »

En d'autres termes, vous pouvez refuser le remplacement de votre compteur par un Linky, puisque la pose ne pourrait avoir lieu qu'en votre présence, et avec votre consentement.

Cet arrêté est précieux, faites-le connaître ! Et à chacun de s'en saisir et le faire exister.

Marche à suivre pour refuser le Linky

- 1) **D'abord par courrier :**
 - à Enedis : lettre de refus avec accusé de réception
 - et à la mairie : pour informer de votre avis et soutenir l'arrêté (modèles de lettres : nous contacter)
- 2) **Puis chez vous :**

Compteurs à l'extérieur du domicile : indiquez sur votre compteur que vous refusez le remplacement par un Linky et affichez l'arrêté du Maire (disponible en mairie ou téléchargeable sur <http://refus.linky.gazpar.free.fr/arrete-CASTRES.pdf>). Au téléphone, déclinez tout rendez-vous pour le remplacement du compteur.

Compteurs à l'intérieur du domicile : Au téléphone, refusez le remplacement du compteur et déclinez tout rendez-vous. L'installateur sera sûrement insistant et usera peut-être d'arguments musclés, faux, en fait destinés à vous intimider.

L'arrêté est consultable à l'accueil de la Mairie. Demandez-leur une copie.

Il est également téléchargeable sur <http://refus.linky.gazpar.free.fr/arrete-CASTRES.pdf>

Il vous sera aussi envoyé par retour de courrier si vous écrivez à la Mairie.

CASTRES (suite)

Prochainement, distribution de tracts dans les boîtes aux lettres des rues où la pose est imminente (les habitants ont déjà reçu l'annonce du remplacement du compteur par Enedis) notamment les quartiers de la rue Marcel Briguiboul, la rue Alexandre Dumas (stade du Rey), du boulevard Henri Sizaire. ...

Vous pouvez participer ? Ecrivez-nous.

LABRUGUIÈRE (2018)

Statut quo suite à la réunion qui a eu lieu en février avec le Maire et la Directrice générale des services, et l'échange de courrier et documentation qui a suivi. A suivre.

LAUTREC (2020)

Une réunion publique d'information aura lieu **vendredi 29 septembre en soirée**. Faites passer l'information et venez nombreux ! Volontaires pour étoffer l'équipe toujours bienvenus.

MAZAMET-AUSSILLON (2021)

L'accueil est toujours très bon lors de l'information faite sur les marchés de ces communes, mais il n'y a pas encore de collectif local. Ecrivez-nous si vous êtes intéressés, et nous vous mettrons en contact.

BRASSAC (2020)

Nous recherchons des personnes intéressées par le Linky à Brassac et environs, pour le début d'un collectif local et l'organisation d'une réunion publique (une avait déjà eu lieu en janvier 2016 avec l'aide de l'association CALEHL). Contact : Patrice Goyaud ; nous écrire pour mise en lien.

ROQUECOURBE (2020)

La première réunion de rencontre autour du Linky du 30 juin dernier a réuni une quinzaine de personnes.
Pour les rejoindre : contactez-nous pour mise en lien.
La distribution de tracts sur les marchés va se poursuivre.

MONTREDON-LABESSONNIÉ (2020)

La réunion publique d'information du 12 juillet a rassemblé environ 45 personnes.

DOCUMENTATION

Nous disposons de documents explicatifs au sujet du Linky, et des actions possibles pour les Mairies. Nous pouvons également vous accompagner pour un rdv avec votre Mairie. Contactez-nous.

Pour les modèles de courriers à Enedis et à la Mairie, venez-nous voir lors des permanences ou contactez-nous pour un envoi par email.

PÉTITION

La pétition pour refuser le projet Linky et encourager les municipalités à se positionner est toujours active.
Vous pouvez venir la signer lors de nos permanences.
Nous pouvons aussi vous l'envoyer par email pour la faire signer par votre entourage.

AGENDA

FÊTE PAYSANNE (Castres)

Samedi 2 septembre de 16h à 19h30 environ, la Fête des 30 ans de l'Accueil Paysan aura lieu au domaine de Puy Saint Jammes, à 4km à l'est de Castres.

Le collectif Linky sera présent. Venez nous rencontrer !

PERMANENCE & RÉUNION LINKY (Castres)

Mardi 5 septembre, à la maison des associations de Castres

→ **de 16h à 18h** : permanence pour rencontre, échanges divers, signature de la pétition, rédaction des lettres à Enedis et à la Mairie, etc.

→ **de 18h à 19h** : réunion dédiée à la situation à Castres : présentation de l'arrêté et ses suites, planning de pose et informations sur la société de pose LS Services, organisation de la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres des quartiers les plus urgents, + toutes vos questions. Venez de Castres ou d'ailleurs, nous avons besoin de tous !

→ **à partir de 19h** : réunion du collectif pour préparation de l'intervention au bureau de la comm' d'agglomération du 11 septembre. Ouvert à tous.

COMM' D'AGGLO

Sur la proposition du Maire de Castres Pascal Bugis, le collectif Stop Linky Tarn sud rencontrera les membres du bureau de la Comm' d'Agglomération pour 30 minutes d'échange **lundi 11 septembre**.

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire. »

Henri Bergson

MERCI !!!